

Conseil National de Transition (CNT)

français canal historique (association loi 1901)

17 rue Parmentier

03500 Saint Pourçain sur Sioule

Agence France Presse	L'Express	Jean ROBIN
Reuters	Valeurs Actuelles	Fabrice DI VIZIO
Associated Press	Le Figaro	BON SENS
RIA Novosti	La Stampa	Léonard (Les Décodeurs)
Sputnik	La Republica	Alexis COSSETTE (Radio-Quebec)
ICIJ	El País	Silvano TROTTA
BLAST	El Mundo	Dr. Louis FOUCHÉ (Re-info Covid)
Amnesty International	La Vanguardia	Conseil Scientifique Indépendant
BFM-TV	Bild	Frédéric CHAUMONT (Jasper Mader)
LCI	Daily Telegraph	Le Fil d'Actu (Tatiana Ventôse)
C.NEWS	Guardian	Pierre JOVANOVIC (quotidien.com)
France Télévision	Times	Mohamed DIALLO (influencepositive)
TF1	Le Soir	Elise LUCET (Cash Investigations)
TV-LIBERTES	24 Heures	Charles GAVE (Institut des Libertés)
SUD-RADIO	Washington Post	Jean-Jacques CREVECOEUR
France-Soir	AGORA-TV	Yvan RIOUFOL (BlogRioufol.com)
Radio Canada	PROFESSION GENDARME	Pascal PRAUD
DDB Radio	Richard BOUTRY	Cyril HANOUNA
RT-FRANCE	L'Alliance Humaine 2020	Jean-Marc MORANDINI
Gala	Didier GAROFALO	
Le Point	Carlo Alberto BRUSA	

Le 15 octobre 2021,

Par courrier RAR ou Email

Madame/Monsieur,

En tant que professionnels de la presse et de l'information, il vous appartient d'informer le public, de vérifier toutes informations diffusées, et de « *rectifier de manière rapide, explicite, complète et visible toute erreur ou information publiée qui s'avère inexacte* », en particulier sur les plans scientifiques, juridiques et politiques.

Le Conseil National de Transition (CNT) français canal historique est avant tout un mouvement pacifique dont la devise est « *PEUPLE, PAIX, JUSTICE PARTOUT OÙ NÉCESSITÉ FAIT LOI* », qui ne s'apparente en aucun cas à un mouvement complotiste ou conspirateur, ni à un parti politique, ni à une secte, ni à une milice. Nous sommes juste « *la voie du peuple* ».

C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint copie de la lettre que nous avons adressée à six ministres du présumé gouvernement français et de la sommation jointe qui évoque l'existence de crimes contre l'humanité et d'un génocide, disponible aussi sur la page : <https://conseilnational.fr/sommation-d-octobre-2021/>, et que cinq huissiers de justice ont refusé de délivrer.

De plus, compte tenu de la situation de grande agitation politique, sociale, sanitaire et économique de la France, nous vous demandons de prendre connaissance de la proclamation du Conseil National de Transition (CNT) en date du 18 juin 2015, déclaré à l'ONU par lettre du 29 septembre 2015, déclaration réitérée par lettre du 26 août 2021, et de sa légitimité à gouverner la France pendant une transition politique d'environ deux ans, conformément au Programme de la Transition, jusqu'à l'établissement d'une nouvelle constitution par le peuple et pour le peuple français.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : <https://conseilnational.fr>

Pour toute correspondance, écrire à : contact.medias@conseilnational.fr

Nous vous prions de croire, Madame/Monsieur, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

p/o

P.J. : copie de la lettre et de la « sommation de faire et de répondre » adressées aux ministres, avec copie aux parlementaires pour leur demander d'ouvrir une commission d'enquête et de voter des motions de censure, et aux officiers généraux des forces armées françaises